

École de La Ribambelle
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285
Courriel : ribambelle@csdps.qc.ca

Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 1er mars 2023, 18 h 30, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Bouchard, Geneviève	Représentante des parents	X	
Boutin, Mylène	Représentante des parents	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant		X
Gagnon, Annie	Représentante du service de garde	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Gauthier, Stéphane	Représentant de la communauté	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant		X
Ross, Marie-Christine	Représentante de personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant		X
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Représentante des parents	X	

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Brassard, Marc-André	Directeur	X	
Garneau, Jessica	Secrétaire	X	

CE # 22-23-047

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom, présidente, constate le quorum. Elle ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

CE # 22-23-048

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2023

M. Marc-André Brassard demande l'ajout d'un point au varia:

- Motion pour soutenir une demande de bourse Desjardins

Mme Esther Gagnon-Gelly demande également l'ajout d'un point :

- Activités parascolaires

Adopté par Mme Sauphie Senneville



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 22-23-049

3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2022

Aucune modification n'est demandée pour le procès-verbal de la rencontre précédente.

Adopté par Mme Marie-Christine Ross

M. Marc-André Brassard commence les suivis en nous parlant de l'approbation de notre grille-matières qui avait été réfléchi par l'équipe. Elle devait être approuvée par le conseil d'établissement, ce qui a été fait en décembre dernier. Il mentionne que la grille a été envoyée aux Services éducatifs en janvier, respectant les délais prescrits, et que nous avons reçu le 22 février dernier la validation des services éducatifs pour celle-ci.


Mme Geneviève Whittom avait suggéré d'améliorer le formulaire d'inscription de la semaine de relâche afin d'inclure une case stipulant que l'enfant sera présent, mais sans activité. Mme Annie Gagnon confirme que la modification a bien été faite.

M. Marc-André Brassard mentionne que le plan de lutte n'a pas encore été mis en ligne comme nous en avons parlé précédemment, car il y a plusieurs petites choses à terminer.

M. Marc-André Brassard revient ensuite sur le point des factures scolaires, plus précisément sur la question qui avait été soulevée concernant les frais de 0,50\$ qui ont été chargés pour l'éducation physique sans avoir été approuvés préalablement. M. Marc-André Brassard rappelle qu'il avait quand même mentionné que nous gardions une marge de manœuvre de plus ou moins 10 %, le montant facturé ne dépasse donc pas cette marge. Mme Geneviève Whittom, présidente, mentionne qu'elle s'attendait plus à une augmentation des frais approuvés préalablement et non à un ajout. M. Marc-André Brassard admet qu'il y a eu une mauvaise communication à l'interne, mais que cela ne se reproduira plus. Mme Marie-Christine Ross précise que ce montant sert réellement à des photocopies pour le cours d'éducation physique, surtout concernant le volet santé. Mme Geneviève Whittom demande donc qu'on change le nom de cet effet au moment venu afin de le rendre plus représentatif.

Mme Sauphie Senneville demande un suivi par rapport au débarcadère. Elle souhaite savoir si quelqu'un est venu le voir. M. Marc-André Brassard dit que personne n'est venu pour l'instant, car il attendait que la première rencontre de l'OPP ait lieu afin de constater qu'il s'agissait toujours d'un sujet d'actualité. Il mentionne également qu'il a communiqué avec notre coordonnatrice au transport scolaire, Mme Julie Mercier. Elle habite le quartier donc elle a une bonne connaissance de la gestion du débarcadère. Elle a confirmé que ce n'est effectivement pas obligatoire d'avoir un débarcadère et

	<p>que c'est vraiment une gestion d'école. M. Marc-André Brassard termine en précisant que Mme Mercier est prête à venir observer sur le terrain et à nous soutenir dans nos futures démarches à ce sujet.</p>
<p>CE # 22-23-050</p>	<p>4. BONS COUPS</p> <p>Mme Geneviève Bouchard mentionne qu'elle est impressionnée par M. David Nadeau, car il continue d'offrir du patinage malgré la charge de travail que ça implique et le manque occasionnel de bénévoles. M. Marc-André Brassard tient aussi à remercier les parents qui sont présents pour aider lors de ces activités. Mme Marie-Christine Ross souligne que M. David Nadeau alterne entre la raquette et le patinage pendant les mois d'hiver. M. Marc-André Brassard ajoute que M. David Nadeau gère la mesure <i>On bouge aux cubes</i> en organisant, entre autres, des sorties et activités à valeur sportive.</p> <p>Mme Mylène Boutin tient à souligner que le volet Jeunes ingénieurs est très apprécié. M. Marc-André Brassard ajoute que c'est un volet très intéressant et que plusieurs enfants l'apprécient.</p> <p>Mme Sauphie Senneville affirme qu'elle apprécie le retour de la LIG. M. Marc-André Brassard en profite pour mentionner notre nouveauté, l'improvisation, et que certains jeunes se sont découvert une passion.</p> <p>Mme Geneviève Whitton profite de ce point pour remercier Mme Sauphie Senneville d'avoir pris l'OPP en main et pour féliciter Mme Chantal Blouin, éducatrice en service de garde, pour les recettes qu'elle envoie par courriel aux parents.</p>

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle</p>
<p>CE # 22-23-051</p>	<p>5. LA PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun membre du public n'était présent.</p>

<p>CE # 22-23-052</p>	<p>6. PRÉSENTATION DU BUDGET DE MI-ANNÉE</p> <p>M. Marc-André Brassard débute en précisant que bien qu'il s'agisse d'un bilan de mi-année, les chiffres sont à jour de la fin février, parce que nous avons reçu un document qui annonçait des montants révisés qui seraient fournis aux écoles et que nous avons reçu de l'argent pour des concours, des mesures, etc. très récemment. M. Marc-André Brassard mentionne également que le document présenté est le plus juste que nous pouvions avoir et que les chiffres ont été faits en fonction de 337 élèves, même si nous en avons un peu plus aujourd'hui. M. Marc-André Brassard rappelle que le CÉ avait approuvé un budget déficitaire pour la présente année, avec un déficit prévu de 122 000 \$ qui s'ajoute au déficit antérieur de 125 000\$, ce qui donnera un déficit total de 247 000\$. M. Marc-André Brassard annonce que selon le budget à la mi-année, avec les nouvelles entrées d'argent et les dépenses faites jusqu'à maintenant, nous serons probablement en mesure de faire diminuer le déficit à 117 000 \$ plutôt que 122 000\$. Il y a même des possibilités d'être en mesure d'aller rechercher un autre 5000\$, M. Marc-André Brassard mentionne qu'il se donne un objectif de – 112 000 \$ à la fin de l'année. M. Marc-André Brassard déclare qu'il y aura un ajustement dans le poste 23230. Les montants de l'aide à la classe seront transférés du 36000 au 23230, car actuellement ces montants passent dans le budget du service de garde. M. Marc-André Brassard précise qu'il peut sembler ne pas y avoir beaucoup de dépenses de perfectionnement, ce qui est vrai. Ça s'explique par le fait que les enseignants ont de très grosses enveloppes de perfectionnement cumulées. Ils ont deux ans pour faire un plan de dépenses, ce montant devrait donc diminuer dans les prochaines années. M. Marc-André Brassard explique que les montants pour les activités culturelles, sportives et sociales peuvent avoir l'air de ne pas être dépensées beaucoup, mais c'est seulement parce que plusieurs factures hivernales n'ont pas encore été reçues et parce qu'il reste encore plusieurs sorties éducatives à venir. M. Marc-André Brassard termine en nous expliquant que nous avons dépassé nos budgets d'investissements pour de réels besoins et que notre budget d'aide alimentaire semble ne pas être dépensé, mais qu'il a bien été distribué au personnel enseignant. Les dépenses seront cumulées et nous les déplaceront dans le bon poste budgétaire par la suite.</p>
<p>CE # 22-23-053</p>	<p>7. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION</p> <p>Mme Geneviève Whittom, la présidente, demande les corrections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au point 6 : inscrire « s'assurant » au lieu de « s'assurent » et inscrire « MEQ » au lieu de « MEES » <p>Mme Geneviève Bouchard demande que le point 7 soit modifié pour devenir :</p> <p>« Que la personne puisse assurer la continuité des projets mis en place, tout particulièrement le projet éducatif incluant les volets sports et arts. »</p> <p>M. Marc-André Brassard propose l'ajout d'un point :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuité des projets d'infrastructures <p>Mme Sauphie Senneville demande que l'écriture soit revue afin d'être plus inclusive.</p>

<p>CE # 22-23-054</p>	<p>8. CONSULTATION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES QUANT À UN ENJEU DE NOTRE ÉCOLE</p> <p>M. Marc-André Brassard propose que notre consultation concerne un milieu sain et sécuritaire pour notre école. Nous recevrons des questionnaires prêts à compléter et nous recevrons les résultats comptabilisés. M. Marc-André Brassard mentionne que le rapport des résultats comptabilisés pourra donc nous servir également pour notre projet éducatif.</p>
<p>CE # 22-23-056</p>	<p>9.PROJET ÉDUCATIF – ÉTAPES À VENIR</p> <p>M. Marc-André Brassard commence en mentionnant que ce dossier n’avance pas rapidement de manière volontaire, car il a fait le choix d’avoir un accompagnement de proximité avec notre équipe. Il annonce ensuite que dans la semaine du 27 mars, il devra aller sonder à nouveau l’équipe par rapport à notre mission, notre vision et nos valeurs. Il devra ensuite présenter quelques résultats en lien avec le bien-être du personnel et le sondage qu’ils auront complété. M. Marc-André Brassard précise que la mission ne changera pas, mais que nous devons revoir notre vision afin de choisir des mots plus modernes et précis. Nos valeurs seront elles aussi modifiées pour être plus précises. M. Marc-André Brassard mentionne que nous aurons un enjeu qualitatif sur le bien-être et que nos deux enjeux quantitatifs seront faits avec nos résultats de juin. C’est donc à l’automne prochain que nous les préciseront pour qu’en décembre nous ayons un projet éducatif en bonne et due forme à faire approuver. Mme Geneviève Bouchard demande que les résultats du sondage fait précédemment soient présentés aux membres du conseil lors d’une séance ultérieure, cette demande est acceptée par M. Marc-André Brassard.</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 22-23-057

10. DES NOUVELLES DE L'OPP

Mme Sauphie Senneville annonce que la première rencontre de l'OPP a eu lieu hier et qu'ils ont parlé des différents projets qu'ils souhaitent avancer. Elle mentionne que le premier projet est la photo d'école, car nous voulons des dates hâtives pour l'année prochaine. Les membres ont fait le tour de toutes les compagnies qu'ils connaissaient. Mme Sauphie Senneville ajoute qu'ils se rencontreront à nouveau dans deux semaines pour analyser les soumissions reçues et ils essayeront de nous avoir une date pour la future prise de photos. Elle présente ensuite le second projet le plus important, ce sera la peinture du mur qui se trouve à gauche dans le hall d'entrée. Ils peindront les 1-2 et 3 juin prochain. Elle nous informe qu'ils travailleront également sur notre logo d'école pour l'année scolaire 23-24 et qu'ils organiseront un marché aux puces le 28 mai prochain. Les membres contacteront tous des commanditaires différents, qu'ils se sont séparés en une liste. Mme Sauphie Senneville annonce qu'ils se rencontreront le 15 mars pour discuter de cet événement. Elle termine en mentionnant que le projet suivant sera le débarcadère et demande que M. Marc-André Brassard réserve un moment avec notre coordonnatrice en transport scolaire afin de discuter avec elle de ce sujet.

11. VARIA

11.1 BOURSE DESJARDINS

Le conseil d'établissement a été informé de l'initiative de Mme Jacinthe Pineau, enseignante, de déposer un projet afin de remporter l'un des vingt lots de 5000 \$ visant à effectuer l'achat de matériel technologique. L'achat d'une flotte de portables coordonnée par notre orthopédagogue permettra à plusieurs élèves à besoins particuliers de s'approprier ces outils nécessaires à leur réussite scolaire. Le conseil d'établissement se prononce donc en faveur de cette démarche.

11.2 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Mme Esther Gagnon-Gelly mentionne que les activités de la LIG sont intéressantes, mais que malheureusement certains élèves n'ont pas pu participer par manque de places disponibles, ce qui a suscité plusieurs réactions. Elle demande donc si d'autres activités seront proposées prochainement. M. Marc-André Brassard dit qu'il aimerait beaucoup, mais que dû au manque d'effectif, nous ne sommes pas en mesure d'offrir d'autres activités pour la LIG pour l'instant. Il propose toutefois de voir si nous pouvons offrir une activité parascolaire pour les mois d'avril, mai et juin.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 22-23-059	<p>12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION</p> <p>M. Marc-André Brassard revient sur le fait que le projet de cour d'école a été remis d'un an. Il précise que nous avons quand même été approchés par une équipe de l'Université Laval qui travaille dans l'architecture extérieure et le verdissement et qui recherche un projet de cour d'école qui serait déjà commencé et où il y aurait une étape de verdissement à réfléchir. Il a accepté leur proposition, mais il ajoute que cela n'engage à rien sauf peut-être à une consultation de l'équipe et il précise que nous avons également le CIUSS comme partenaire pour la cour d'école. M. Marc-André Brassard mentionne que normalement à ce moment-ci de l'année, il commence à se projeter dans l'année suivante. Il explique que nous aurons bientôt nos premières organisations scolaires, nos processus d'affectation et nos plan d'effectif ainsi que des discussions avec le personnel enseignant concernant l'aide à la classe. M. Marc-André Brassard annonce que nous n'aurons pas de maternelle 4 ans l'année prochaine. Il termine en parlant des deux nouvelles écoles qui ouvriront bientôt et qu'un processus d'affectation s'enclenchera. Des capsules circuleront à ce sujet. Le bassin de notre école n'est pas touché par ces ouvertures d'école.</p>
CE # 22-23-060	<p>13. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Mme Geneviève Whittom revient sur les frais scolaires et sur le parent qui l'avait approchée à ce sujet. Elle mentionne que cette personne avait un problème avec les activités collectives qui sont chargées aux parents. Celle-ci pense que ces frais sont illégaux, elle suggérait donc que ces frais soient pris dans la mesure école inspirante, ce qui serait plus représentatif selon elle. M. Marc-André Brassard dit qu'il questionnera pour mieux comprendre ce qui touche ce dossier. Mme Geneviève Whittom ajoute que cette personne considère que nous chargeons trop de frais de photocopies, surtout lorsqu'il y a déjà un cahier associé à la matière. M. Marc-André Brassard précise que ces frais sont revus à chaque année selon les dépenses réelles, mais il vérifiera tout de même le tout avec les ressources financières.</p>
CE # 22-23-061	<p>14. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>Mme Geneviève Bouchard mentionne que depuis la dernière séance du conseil d'établissement, ils se sont rencontrés trois fois. Lors de ces rencontres, ils ont discuté des situations financières des écoles et ils ont posé des questions concernant les frais Covid pour savoir si les écoles recevront de l'argent par rapport à ça. La direction générale a contacté le ministère et une réponse devrait venir prochainement. Mme Geneviève Bouchard annonce également que ces rencontres ont commencé à soulever des questions sur les situations financières des écoles. Cela a fait en sorte que les parents ont demandé un portrait des situations de l'état financier de nos écoles ainsi que des indicateurs présentant les écoles en surplus et en déficit. Elle précise que d'autres</p>

	<p>informations sont à venir.</p> <p>Mme Geneviève Bouchard mentionne également les plateformes <i>Madame Crayon</i> et <i>Aider son enfant</i> et nous rappelle qu'il y aura le congrès de la fédération des comités de parents très bientôt ainsi que la consultation sur le PEVR. Elle termine en annonçant qu'il y aura très bientôt des élections pour le conseil d'administration et qu'il y a trois parents administrateurs sur celui de notre centre de service. Plus de détails sont à venir concernant les démarches.</p>
CE # 22-23-062	<p>15. INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>M. Stéphane Gauthier profite de ce point pour nous parler de la maison des jeunes. Il dit que ça va super bien et qu'il doit y avoir environ 50 % des 6^{ème} année qui la fréquente. De plus, il a une bonne communication avec les parents de ceux-ci. M. Stéphane Gauthier ajoute que plusieurs activités seront offertes pendant la relâche. Ils iront à Wendake le mercredi et le vendredi <i>Céramique Café</i> viendra à la maison des jeunes. Il précise que les inscriptions sont malheureusement terminées. Il termine en mentionnant qu'il est le seul à travailler à temps plein à la maison des jeunes, ce qui est donc plus difficile.</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 22-23-063	16. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE Mme Annie Gagnon déclare que les relevés fiscaux ont été produits. Ils ont été déposés sur le portail Mozaik et envoyés par la poste à ceux qui n'y avaient pas accès. Elle mentionne qu'elle est encore dans les rappels pour les inscriptions de 2023-2024 et qu'elles sont toujours ouvertes. Mme Annie Gagnon annonce également que depuis janvier, le service de garde a planifié les inscriptions, le calcul des élèves, les achats et les horaires afin que tout soit prêt pour la relâche. Elle ajoute qu'ils ont remonté deux équipes de la LIG, une équipe de soccer et une équipe d'impro et qu'ils ont vécu deux tempêtes, trois pédagogiques et trois visites d'autres écoles qui sont venus disputer des matchs. Mme Annie Gagnon précise que nos équipes s'en sortent bien, ils ont gagné deux matchs de soccer et au niveau de l'impro ils ont également eu deux victoires. Mme Annie Gagnon termine en disant que les activités de la pédagogique du 17 ont dû être annulées, car l'animateur ne s'est pas présenté à cause de la tempête. De plus, l'activité pour le 13 mars a été changée, car l'animatrice ne pouvait pas se présenter. Cependant, les coûts restent les mêmes pour la nouvelle activité.
CE # 22-23-064	17. AUTRES SUJETS M. Marc-André Brassard mentionne que le conseil d'établissement devrait être sondé pour un élément en lien avec la politique du transport scolaire entre le 19 mai et le 9 juin et que le conseil participera également à une consultation en lien avec le PVER. M. Marc-André Brassard propose donc de devancer le conseil d'établissement du 14 juin au 8 juin 2023.
CE # 22-23-065	18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE La prochaine séance aura lieu le 26 avril 2023.
CE # 22-23-066	19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 30. _____ Marc-André Brassard, directeur Geneviève Whittom, présidente